



**Intervention de Doris MADINGOU
Conseillère Municipale URC**

Conseil Municipal du 6 octobre 2008

Rentrée étudiante

Monsieur le Maire, Mes chers collègues,

En cette période de rentrée universitaire, je profite de cette délibération pour aborder le sujet de la condition étudiante.

Rennes est une ville étudiante, les chiffres l'attestent :

_ 23 000 étudiants à Rennes I

_ 16 000 étudiants à Rennes II (rentrée 2008/2009)

_ 153 étudiants pour 1000 habitants (122 pour 1000 en moyenne dans les autres villes)

On ne peut pas ignorer les difficultés rencontrées par les étudiants tout au long de leur cursus scolaire.

Si l'Université ne relève pas de la compétence de la ville, celle-ci dispose cependant de certains leviers pour agir sur la condition de vie des étudiants et donc l'améliorer.

Vous nous avez proposé ce soir des délibérations concernant la création de différents conseils consultatifs ; nous aurions espéré voir la reconduction de celui concernant la jeunesse créée en 2002 mais il n'en est rien. En même temps lorsque l'on prend connaissance du nombre de réunion de celui-ci au cours de la précédente mandature -seulement 2 fois en 6 ans- on comprend mieux les priorités de la ville.

Alors à quand, Monsieur le Maire, la création d'un conseil consultatif des étudiants traitant des sujets suivants :

- Le logement des étudiants, qui représente jusqu'à 50% de leur budget
- Les ressources des étudiants, budget moyen d'un étudiant autonome est de 800 à 1000€ par mois

- La santé des étudiants, chaque étudiant doit pouvoir bénéficier d'un bilan approfondi « sport et santé »

- Les conditions de la bonne intégration dans les cycles d'études pour éviter les taux d'échecs précoces notamment en première année.

- Enfin le tryptique étudiants-fête-animations de la ville, sujet important et dont il est urgent de discuter

Ce conseil consultatif des étudiants réunirait :

- Les représentants des étudiants

- Les représentants des associations étudiantes

- Les partenaires professionnels concernés : chefs d'entreprise, patrons de bars, médecins, universitaires

- Elus municipaux

- Associations d'habitants de quartier

Je vous remercie de votre attention.